

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITE

CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

III
—
N-Z

BIBL.
UNIVERSITE
MS.
1553

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
1553





MS
Fiches faltos





Paris le 24 Mars 1854.



Monsieur,

Plusieurs de vos confrères qui veulent bien m'honorer de leur amitié, m'ont engagé à me mettre sur les rangs pour l'Institut. J'ai été absent de France pendant six ans et n'ai pas l'honneur d'être connu de vous. Permettez-moi de vous dire, je le ferai le plus brièvement qu'il me sera possible, quels sont les titres, les garanties de capacité que mes amis veulent bien me reconnaître et que leur suffrage m'enhardit à soumettre à votre bienveillante appréciation.

Je suis élève de M. Eugène Burnouf, et j'ai fait, pendant trois ans, à la Société Asiatique, un cours élémentaire de Sanscrit, pour qu'il pût se consacrer entièrement au cours supérieur. Dès 1835, il me demandait, dans une lettre que je conserve précieusement, de le remplacer, pour ce cours supérieur, au Collège de France. Par son conseil, j'avais entrepris la traduction du texte et du commentaire d'un des principaux législateurs de l'Inde, et en 1841 elle était déjà assez avancée pour que M. Burnouf crût pouvoir l'annoncer, dans le Journal Asiatique, par une note qui se terminait ainsi : « nous avons vu plusieurs fragments de cette traduction, et nous pouvons affirmer qu'elle satisfera, par ses divers mérites, les juges les plus difficiles. »

En outre, j'ai en manuscrit un long travail, qui est aussi fort avancé, sur les lois de Manu, dans lequel tous les mots remarquables du texte, soit au point de vue de la jurisprudence, soit au point de vue de la langue, sont expliqués par les Scholies Sanscrits, traduites en français.

A part cette épreuve d'un enseignement public, dont je vous ai parlé d'abord, ce ne sont là, Monsieur, que des espérances, des promesses sur lesquelles je n'ai pas le droit d'insister ici; mais elles me donnent l'occasion de vous citer les témoignages de mon illustre et regrettable maître, et je tiens à honneur de placer, auprès de vous, ma candidature sous ses auspices.

L'accomplissement d'un grand devoir m'a empêché, pendant onze ans, de publier les deux ouvrages Sanscrits dont je viens de vous entretenir; mais cependant mes fonctions ne m'ont jamais entièrement détourné de mes études. Dans les dix dernières années, j'ai présenté à l'Académie deux Mémoires sur l'histoire des langues germaniques. Elle a bien voulu en autoriser la lecture; celle du premier a été commencée par M. Eug. Burnouf lui-même, et ils ont été insérés dans le dernier volume du Recueil des Savants étrangers. Mon premier mémoire est un Tableau général où il m'a été bien difficile de mettre de l'ordre et de la lumière; car, malgré la sage direction et l'autorité de M. Jacques Grimm, il y a dans cette partie des études philologiques de l'Allemagne, bien des divergences et des contradictions. Le second mémoire renferme une histoire, bien complète, je crois, des monuments qui nous restent de la langue d'Ulphilas. Le 3^e, qui est à peu près terminé, contient un examen approfondi de la langue même des Goths, comparée avec les autres idiomes principaux de la famille indo-européenne. Au sujet du premier de ces mémoires, M. Jacques Grimm a eu la bonté de m'écrire une longue lettre fort honorable pour moi et que j'ai communiqué à plusieurs de vos confrères. Ces recherches sur l'histoire des langues germaniques sont le fruit de mon enseignement à l'Ecole normale, où j'avais été chargé par M. Villemain du cours de langue et de littérature allemandes.

J'ai eu l'honneur d'occuper aussi, pendant quelque temps, à cette même école, la chaire que vous avez illustrée. J'ai fait le cours de grec à la place

De mon ami M. Lebas, pendant son voyage en Grèce. Les lettres grecques et latines ont été le point de départ et seront toujours la base de toutes mes études de grammaire et de philologie comparées. En 1840, j'ai publié un Traité de la formation et de la composition des mots dans la langue grecque, qui a été accueilli très-favorablement par mes collègues de l'université, à laquelle j'appartenais alors, et dont M. Burnouf père a rendu compte dans un long article qui se terminait ainsi : « Quant à un développement ultérieur qui ferait de ce traité une grammaire comparative, c'est une idée à laquelle M. Regnier pourrait songer sans témérité et que nul n'exécuterait mieux que lui. »

J'ose à peine mentionner, Monsieur, devant un juge tel que vous, un modeste commentaire sur l'*Hécube* d'Euripide (1838), un autre sur l'*Antigone* de Sophocle (1840), des notes purement épigéitiques sur le poème de Lucrèce (1834), une édition du *Guillaume Tell* de Schiller (1841), une de l'*Hygiène en Lauride* de Goethe (1843), accompagnées, la dernière surtout, de nombreux rapprochements et de l'indication des emprunts faits aux poètes grecs. — Enfin, pour vous mieux montrer la voie que j'ai toujours suivie, je pourrais vous parler aussi de divers articles insérés au *Journal de l'Instruction publique* et relatifs aux divers travaux de M. Eug. Burnouf, à quelques publications de M. J. Grimm, aux premiers chapitres de la *Grammaire comparative* de M. Bopp, aux *Étymologies* de Varon, à *Festus*, à *Longin*, &c. Ce sont de petites études auxquelles je n'ai pas le droit d'attacher de l'importance, et si je les cite ici, c'est uniquement pour vous faire voir que j'ai depuis longtemps beaucoup de goût, et peut-être quelque aptitude pour les travaux de philologie comparée.

Ma lettre est bien longue, Monsieur, et je vous demande mille fois pardon de vous avoir entretenu de moi si longtemps. C'est une des tristes nécessités du rôle de candidat, et j'espère que vous m'excuserez d'avoir ainsi plaidé pour moi-même auprès de vous. Il n'est point de suffrage

qui, pour mes travaux déjà publiés ou pour mes projets d'études, puisse
m'être plus précieux que le vôtre. Quel que soit le résultat de
la démarche que je viens de me permettre auprès de vous, et quoi
qu'il advienne au jour de l'élection, permettez-moi, Monsieur,
de compter au moins sur votre bienveillant intérêt.

Je suis, Monsieur, avec une sincère admiration et un profond
respect,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

Ad. Requier

Je vous prie d'agréer l'hommage d'un travail de
philologie comparée, que je viens d'achever, et que
j'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante
appréciation. La partie que je vous soumetts
d'aujourd'hui vous la première fois, et
donnent à l'ouvrage un caractère entièrement
nouveau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, que je pourrai, en outre, vous
offrir bientôt une étude sur l'idiome des
Védas, accompagnée du texte et de la traduction

Je vous prie d'agréer l'hommage d'un travail de
philologie comparée, que je viens d'achever, et que
j'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante
appréciation. La partie que je vous soumetts
d'aujourd'hui vous la première fois, et
donnent à l'ouvrage un caractère entièrement
nouveau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, que je pourrai, en outre, vous
offrir bientôt une étude sur l'idiome des
Védas, accompagnée du texte et de la traduction

De deux hymnes et de commentaires saurait
De Bayana. L'impression l'adieu et sera
très-prochainement terminée.

Après, Monsieur, je vous prie, la dernière
assurance de mes sentiments respectueux

20 Janvier 1855.

Ad. Piquet